

La pleine lumière est l'ennemie
de la perspective, mais entre le
jour et la nuit, il y a place pour
une architecture aussi
fantaisiste que temporaire.
Avec l'obscurité, tout s'aplatit
de nouveau comme
un jouet japonais
merveilleusement coloré.

Claude Levi-Strauss
Tristes tropiques
(Terre humaine, Poche)

n° **114**
oct. 2002

activités AFC



Association Française
des directeurs de
la photographie
Cinématographique

Membre fondateur
de la fédération
européenne IMAGO

► **Compte-rendu du CA du 12 septembre 2002**

Membres du CA présents : Jean-Jacques Bouhon,
Caroline Champetier, Jean-Noël Ferragut, Eric
Guichard, Willy Kurant, Jacques Loiseleux, Armand
Marco, Philippe Pavans.

Membres Actifs présents : Robert Alazraki, Pierre-William
Glenn, Mathieu Poirot-Delpech.

Avait envoyé un pouvoir : Michel Abramowicz,
Dominique Bouilleret, Jean-Marie Dreujou, Jean-
Michel Humeau, Pierre Novion, Pascal Ridaou.

Projection numérique

Ce sujet est particulièrement d'actualité car, actuellement,
des réunions plus ou moins officielles ont lieu un peu partout
dans le monde, tournant autour d'éventuelles normes de
diffusion numérique des films.

Pierre-William Glenn fait le point sur la position de la CST.

Les normes de la projection numérique dite haute définition
ne devraient pas se situer au-dessous de celles de la
projection 35 mm. Une discussion s'est engagée avec les
sociétés ISO et Afnor au sujet de ces normes.

L'arrivée d'une prochaine matrice de 2K devrait permettre de
réaliser des projecteurs plus performants.

Pierre-William nous informe de l'existence de l'EDCF
(" European Digital Cinema Forum ") auquel la CST et le CNC
participent.

Pierre-William attend au nom de la CST une position
officielle de l'AFC. Nous avons déjà récemment fait part de
cette position dans une lettre à l'ASC, qui nous avait
contactés à ce sujet.

Le CA charge Philippe Pavans de faire un courrier à David
Kessler, Directeur général du CNC, afin de lui demander
d'appuyer l'AFC dans sa candidature à ce Forum et d'être

informé de toutes les avancées dans le domaine des normes numériques.

Willy Kurant nous informe qu'une réunion, organisée par l'ITU (" International Telecommunications Union "), doit avoir lieu à Genève au mois de mars. Il faudrait absolument que des directeurs de la photo soient présents officiellement au même titre que les représentants des télécommunications.

Nous avons un rôle à jouer dès maintenant pour obtenir des normes qualitatives satisfaisantes et ne pas nous trouver plus tard devant des accords économiques, établis en dehors de nous, faisant fi de toute notion de haute qualité. En un mot le " numérique " doit être une avancée et non une régression.

Table ronde

Philippe Pavans lance l'idée d'une table ronde avec nos associés sur la fabrication technique des films et le coût de cette fabrication dans le cadre d'une exigence de qualité. Il faudrait y inviter le CNC, la presse et les directeurs de production. Un enregistrement des débats serait effectué afin d'éditer une plaquette. Cette table ronde aurait lieu au moment du mini-salon du mois de mars. Une ou des réunions préliminaires avec nos partenaires seraient organisées pour la préparer.

Site Internet

Isabelle ne veut plus s'occuper de la mise en ligne de la Lettre. Il nous faut trouver quelqu'un pour la remplacer. Une réunion est organisée avec Patrick Girard mercredi 16 septembre pour faire le point sur l'état de notre site.

Contrat-type

Notre contrat-type commence à dater, il faudrait le mettre à jour. Il serait intéressant d'en discuter avec les directeurs de production.

Local et personnel

La boutique voisine va être prochainement libérée. Nous avons la possibilité de proposer notre candidature à sa location auprès de la RIVP. Un vote est organisé. La proposition est rejetée, surtout en raison de problèmes budgétaires et d'affectation de nos finances à d'autres postes, par exemple une aide pour Claire. A ce sujet, il est décidé de rechercher quelqu'un à temps partiel, environ dix heures par semaine, pour seconder Claire dans ses tâches administratives. Une annonce doit être insérée dans la Lettre.

► Madridimagen et Camerimage

17 fois *Cécile Cassard* de Christophe Honoré, photographié par Rémy Chevrin, AFC, et *Tosca* de Benoît Jacquot, photographié par Romain Winding, AFC, sont sélectionnés au festival Madridimagen qui se déroulera à Madrid du 21 au 26 octobre 2002.

Le Peuple migrateur de Jacques Cluzaud, Michel Debats et Jacques Perrin, photographié par Olli Barbé, Michel Benjamin, Sylvie Carcedo-Dreujou, Laurent Charbonnier, Luc Drion, Laurent Fleutot, Philippe Garguil, Dominique Gentil, AFC, Bernard Lutic, Thierry Machado, Stéphane Martin, Fabrice Moindrot, Ernst Sasse, Michel Terrasse et Thierry Thomas, est sélectionné au festival Camerimage qui aura lieu à Łódz, en Pologne, du 30 novembre au 7 décembre 2002.

► " **The Cinematographer's day** ", journée dédiée aux directeurs de la photographie qui se tient habituellement au mois de janvier dans le cadre du festival de Palms Spring, Californie, n'aura pas lieu cette année.

Pierre Lhomme nous précise en effet qu'étant données les restrictions budgétaires dues à la crise dans les télécommunications le groupe canadien Nortel qui participe à l'organisation de cette journée a revu son financement à la baisse et que, par conséquent, cet événement est reporté sine die.

► Festival de San Sebastián



Le festival de Donostia (en langue basque) aura soufflé cette année ses cinquante bougies, entre les 19 et 28 septembre derniers.

Renato Berta, AFC, était l'un des souffleurs émérites puisqu'il faisait partie du jury présidé par Wim Wenders, en compagnie d'Ariane Ascaride, actrice, Mariano Barroso, réalisateur espagnol, Príncipe Chatri Chalerm Yukol, réalisateur thaï,

Mirtha Ibarra, actrice cubaine et Angela Pope, réalisatrice anglaise.

Site Internet :

www.sansebastianfestival.ya.com

*Nos félicitations à
Eduardo Serra
qui vient récemment
de rejoindre l'ASC.*

► **Rendons à César, Yves, Michel et les autres...**

Dans la filmographie jointe en annexe de la Lettre de septembre, de malencontreuses coquilles sont venues troubler le déroulement posthume de la carrière de Jean Harnois.

En conséquence, rendons à Yves Agostini le cadre du *Bossu* de Philippe de Broca, photographié par Jean-François Robin (1997). Jean a toutefois cadré de nombreux plans du *Bossu*, derrière l'œilleton d'une 2^{ème} caméra.

Rendons à Michel Lebon le cadre de *Courage fuyons* d'Yves Robert, photographié par Yves Lafaye (1979).

Rendons à Michele Picciareda le cadre de *L'Amant* de Jean-Jacques Annaud, photographié par Robert Fraisse (1991).

Et enfin rendons à Etienne Becker le cadre... et la photographie, comme nous le mentionnions, de *L'Été meurtrier* de Jean Becker (1982).

Que nos collègues, cadres et directeurs de la photo, veuillent bien excuser notre manque de vigilance au moment d'éditer cette filmo. (J.-N. Ferragut)

► **Un confrère disparaît lors d'un tournage dans le Caucase**

Carlo Varini nous informe de la disparition d'un jeune confrère français, victime d'une avalanche ayant frappé récemment le Caucase du Nord. Le réalisateur Olivier Souchard, qui était l'un de ses amis, témoigne.

« Vendredi 20 septembre, le glacier Kolka (Ossétie du Nord) s'effondre et emporte avec lui quarante-et-un membres d'une équipe de tournage russe conduite par Sergueï Bondrov Jr., au soir de leur deuxième jour de tournage. Tous sont portés disparus. Parmi eux figure Daniel Gurewitch, jeune chef opérateur français de 28 ans.

Après avoir passé trois ans à l'école de cinéma de Moscou (VGIK), il éclairait, là, son deuxième long métrage.

Nous n'aurons plus l'occasion de voir les images que tu voulais nous montrer pour nous faire partager ton expérience russe. Dommage ! »

► **Une soirée à retenir**

Le 8 octobre à 20 heures, sera projeté au cinéma Latina le film d'Hugo Santiago *Invasion*, photographié par Ricardo Aronovich.

Ce film de politique-fiction, écrit par Jorge Luis Borges, Adolfo Bioy Casares et Santiago lui-même, était tellement prémonitoire qu'il a été interdit en Argentine par les militaires à la fin des années 1970 et son négatif original en grande partie détruit.

Ricardo nous précise qu'*Invasion* a été tourné en 1968 et présenté au festival de Cannes en 1970. Le travail de l'image noir et blanc est très particulier car le gamma est très supérieur à la normale, avec des noirs très profonds.

Hugo Santiago a rapatrié en France ce qui restait du négatif après la chute de la dictature et la chaîne de télévision Arte vient de prendre en charge la restauration du film. Ce très beau travail à partir du négatif restant et de différentes copies, nous dit Ricardo, a été effectué aux laboratoires LTC sous le contrôle de Marcel Mazoyer.

Invasion

Cinéma Latina

20, rue du Temple

Paris 4^{ème}

Métro Hôtel-de-Ville

► **Manif**

Sous l'effet de la mobilisation des artistes et techniciens du spectacle, le ministre de la Culture a été amené à confirmer le 19 septembre que le gouvernement veillera au maintien du régime d'assurance-chômage salariés intermittents dans le cadre de la solidarité interprofessionnelle, c'est-à-dire au sein de l'UNEDIC.

La Fédération CGT du spectacle appelle à une journée nationale d'actions et de manifestations le 21 octobre prochain, décidée lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 24 septembre à Paris

Une manifestation partira à 14 h 30 depuis la place du Trocadéro pour se rendre à l'UNEDIC, via le Medef.

.....

► **Mouvements dans les départements de La femis**

Alain Auclair, président de La femis, nous informe que Pierre Novion, AFC, va désormais prendre en charge, aux côtés d'Alain Monclin, la co-direction du département Image, laissée vacante par Bruno Nuytten.

Jean Rabasse et Dan Weil ont depuis quelques mois la charge du département Décor. Yves Thomas va co-diriger, avec Marie-Geneviève Ripeau, le

Si le cinéma est l'école
de la vie, le documentaire
est avant tout l'école du
regard, lui qui propose aux
spectateurs que nous
sommes des représentations
du réel propres à nous
ouvrir les yeux sur la
marche du monde.
 Simone Vannier,
 déléguée générale
 de Documentaire sur
 Grand Ecran

Question de regards
Cinéma des Cinéastes
7, avenue de Clichy
Paris 17^{ème}
Renseignements
01 53 42 40 20

Dominique Païni,
l'un des précédents
directeurs de la
Cinémathèque française,
occupera la chaire d'histoire
du cinéma qui vient d'être
créée à l'Ecole du Louvre.

département Scénario, Claire Simon va épauler pour quelque temps Jean-Pierre Civeyrac au département Réalisation et Alain Bergala prendra la succession de Jean Narboni pour diriger les Analyses de film.

► **Les Ecoles Nationales Supérieures Louis Lumière et La femis** se voient chacune offrir une " Journée particulière ", respectivement les dimanches 13 octobre et 8 décembre, à l'occasion de " Question de regards ", manifestation organisée au Cinéma des Cinéastes du 6 octobre au 22 décembre 2002 par l'association Documentaire sur Grand Ecran.

Ce nouveau cycle de programmation sur le regard se propose « d'aller plus loin dans l'analyse du regard documentaire par un jeu de comparaison de points de vue de différents cinéastes sur un même type de sujet. Qu'est-ce qui fait que, dans la vision qu'ils donnent de réalités voisines, nous trouvons plus ou moins notre place de spectateur ? ». Chaque jour des sous-thèmes seront programmés et débattus : Regards sur l'économie mondiale, Regards sur d'anciennes colonies, Regard sur l'imaginaire, Regards sur Israël.

Le 13 octobre, onze travaux documentaires d'élèves de l'ENS Louis Lumière seront présentés aux séances de 11 h, 14 h et 21 h, et, à celle de 18 h, une " Leçon de cinéma " dirigée par Gérard Leblanc, enseignant à l'école, suivra la projection de *Dieu sait quoi* de Jean-Daniel Pollet, leçon au cours de laquelle les spectateurs présents seront invités à « jouer à l'élève ».

Le 8 décembre, onze films d'élèves documentaristes de la 10^{ème} à la 15^{ème} promotion de La femis seront présentés à 11 h, 14 h et 18 h, cette dernière séance étant suivie d'un débat animé par Carole Desbarats et Catherine Zins, tandis qu'à 21 h, la projection des *Terriens* sera également suivie d'un débat en présence d'Ariane Doublet, sa réalisatrice.

► **L'ENS Louis Lumière vient d'effectuer sa rentrée.**

Les nouveaux emplois du temps préparés par la direction de l'école réservent une soirée par semaine, tout au long de l'année, à ce qui devrait devenir un moment important dans la vie de l'école, et surtout dans celle des élèves, puisque que ces soirées seront l'occasion, pour eux, de rencontrer des personnalités extérieures à leur encadrement pédagogique habituel.

ENS Louis Lumière
7, allée du
Promontoire
Noisy-le-Grand,
Val-de-Marne
Tél. : 01 48 15 40 10
Jacques Arlandis,
directeur

En ce qui concerne la section cinéma prise de vues, les directeurs de la photographie devraient être les premiers intéressés par une éventuelle participation à l'une de ces soirées, et ceux de l'AFC y sont invités tout particulièrement. Les élèves sont toujours avides de côtoyer, même durant quelques heures, des aînés qui pourraient leur faire partager un sujet, une pratique ou une expérience leur tenant singulièrement à cœur.

Ces soirées auront lieu tous les mercredis, hors vacances scolaires, entre 17 et 21 heures, dans les locaux de l'école à Noisy-le-Grand.

Soyez donc nombreux, directeurs de la photo, cadresurs, assistants... à répondre favorablement à cette initiative, récurrente de la part des élèves et aussi de l'école qui, malgré les désagréments dus à son éloignement géographique certain, désire, au fond, s'ouvrir toujours un peu plus à ceux qui exercent les métiers qu'elle enseigne, ou encore aborder des horizons plus larges.

.....

► **Quelques innovations** chez les fabricants de matériel électrique, aperçues en parcourant un article d'Andrew Takenchi dans le numéro de juillet 2002 de l'*ICG Magazine* (revue éditée par l'International Cinematographers Guild).

► **Mole-Richardson of Hollywood** n'est plus à présenter.



Le MoleBeam 2 kW
de Mole-Richardson

Ce fabricant californien de matériel électrique a décidé de remettre au goût du jour un des tout premiers projecteurs ayant servi à l'éclairage cinématographique en créant une gamme de projecteurs produisant des faisceaux de lumière dirigée, les MoleBeam.

Construits sur la base de projecteurs à faisceaux ayant existé dans les années 1920, ces appareils sont conçus pour donner une

lumière directionnelle dont l'effet est comparable à celui produit par la lumière des rayons du soleil.

Ces projecteurs utilisant des miroirs paraboliques pour recueillir et projeter la lumière créée par des lampes à arc ou à incandescence servaient à l'origine à l'éclairage des plateaux avant l'arrivée des projecteurs à lentille de Fresnel. Les " Fresnel " les ont vite remplacés étant donnée la perte d'efficacité des projecteurs sans lentille dès qu'ils étaient utilisés en faisceau élargi.

Ayant reçu de nombreuses demandes de location de modèles anciens, Mole-Richardson a décidé de renouveler sa gamme de projecteurs à faisceaux. Ces nouveaux projecteurs MoleBeam sont construits en aluminium léger mais résistant et ventilés par un système de canaux communicants circulaires. Le miroir parabolique en verre, doté d'un revêtement haute température, focalise la lumière et sa position peut être réglée à l'aide de boutons résistant à la chaleur, situés à l'avant et à l'arrière de l'appareil.

En plus d'offrir une lumière aux contours légèrement plus doux que ses équivalents au xénon, les projecteurs MoleBeam ne nécessitent pas de ventilateurs de refroidissement et leur fonctionnement est donc quasiment silencieux. Ils peuvent être utilisés dans de nombreuses positions, y compris piqués à la verticale, sans battement ni coupure.

Ces appareils sont disponibles en versions HMI et tungstène dans des diamètres de trois tailles différentes : 46, 61 et 91 cm. La gamme tungstène se compose d'un 2 kW, d'un 5 kW et d'un 20 kW ; la gamme HMI (1200 W, 2,5-4 kW et 12 kW) est équipée de ballasts électroniques.

► La société Fisher Light,

spécialisée dans les éclairages " soft lights " géants et les boîtes à lumière motorisées, a ajouté à son catalogue des ballons, des projecteurs Xénon ainsi qu'une nouvelle boîte à lumière annulaire : la LED Ringlite.

Cet appareil pèse moins de 3 kg pour 7,5 cm d'épaisseur, 50 cm de diamètre et est pourvu d'une ouverture centrale de 23 cm de diamètre. Il peut se monter sur des tiges de caméra Arriflex ou Panavision et même sur un Steadicam. Cette Ringlite utilise 72 barrettes de



*Pour tout renseignement
concernant la LED Ringlite
Tél. LA : 00 1 818 752 2626
NY : 00 1 212 563 9090
info@fisherlite.com
www.fisherlite.com*

LED divisées en trois circuits commutables indépendamment et réglables à l'aide d'un gradateur de 0 à 100 % sans variation de température de couleur. Cet appareil exempt de battement n'émet pas de chaleur, ce qui permet de filmer les objets les plus proches. Sa température de couleur est de 6 000 K.

Un ensemble filtres-diffusions est disponible avec des feuilles prédécoupées de correction et de diffusion qui se fixent sur l'appareil et sont maintenues au moyen d'un couvercle de plastique. La consommation électrique de la Ringlite est minimale (7,2 ampères en 12 Volts courant continu) et elle peut être alimentée soit par un adaptateur secteur soit par un adaptateur pour batterie caméra.

.....

► **Communiqué de presse du 18 septembre 2002**

Une crise grave secoue la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son. Pierre-William Glenn, élu Président de la CST le 3 juillet 2002, s'est trouvé mis en minorité lors d'un Comité d'Administration qui s'est tenu le lundi 16 septembre. En conséquence, Pierre-William Glenn a été reçu, ce jour, par David Kessler, Directeur Général du CNC, pour lui faire part de sa décision de démissionner de ses fonctions. Le Directeur Général du CNC a vivement regretté ces soubresauts et souhaité que la CST se prononce plus clairement sur ses missions, son avenir, et son organisation et non sur des questions de personnes. Il s'est proposé d'assister personnellement au prochain Comité d'Administration fixé le lundi 30 septembre et d'y présenter les orientations du CNC et les conditions de son soutien futur, dans le cadre du Contrat d'Objectifs qui a été signé par le CNC et la CST en juin dernier.

Dès lors, Pierre-William Glenn a pris la décision de reporter à cette réunion toute décision qui engage l'avenir, tant en ce qui concerne le fonctionnement de l'association, que sa direction ou ses moyens. Il considère en effet que cette réunion représente l'ultime chance de préserver l'unité de la CST et de réaffirmer la vocation de cette association très ancienne et son rôle spécifique dans le cinéma et l'audiovisuel. Dans ce contexte, les adhérents et le personnel, et au-delà, les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel français qui le souhaitent, sont invités, avant le 30 septembre, à exprimer sous la forme de leur choix, leurs idées sur les réformes nécessaires. (Pierre-William Glenn)

la CST

David Kessler,

directeur général du CNC

« Je souhaite que la CST continue d'exister.

L'association a un vrai rôle à jouer dans notre secteur.

Mais cela doit se faire dans des conditions sereines.

Le CNC ne veut pas se mêler de querelles de personnes.

En revanche, lorsque ces problèmes deviennent tellement forts

qu'ils empêchent le bon fonctionnement d'une association, nous disons

halte. Soit ces querelles sont surmontées, soit nous en

tirerons les conséquences. »

► **Adolphe** de Benoît Jacquot, photographié par Benoît Delhomme

Avec Isabelle Adjani, Stanislas Merhar, Jean Yanne, Romain Duris.

« C'est ma deuxième collaboration avec Benoît Jacquot (après *Sade*), cette fois l'adaptation d'*Adolphe* de Benjamin Constant : un roman très court, très fiévreux et percutant, totalement centré sur la description psychologique de la relation entre Adolphe et Eléonor et en même temps terriblement abstrait dans ses évocations visuelles et temporelles...

Comme le roman, le film se passe principalement dans un château quelque part en France, et dans un château quelque part en Pologne...

En éclairant ce film j'ai essayé de penser le plus souvent possible à *Adèle H*, aux films de Mizoguchi, aux portraits d'Ingres, aux paysages de neige de Wilhelm Hammershoi, mais bon... j'ai surtout utilisé de très grandes surfaces de drap blanc. »

► **Extrait du dossier de presse d'Adolphe**

La première fois que Benoît m'a présenté ce projet, je n'avais pas encore lu le livre de Benjamin Constant, et le scénario était en tout début d'écriture...

Benoît m'a surtout parlé du personnage d'Eléonor, de la trajectoire de cette femme qui devait être interprété par Isabelle Adjani...

Puis il m'a beaucoup intrigué lorsqu'il m'a dit qu'il désirait que le film terminé semble quasiment à " l'état de rushes " ... que les plans soient comme issus d'une intense prise unique à laquelle on aurait seulement enlevé le clap...

Je pense qu'il voulait trouver le moyen de conserver cet état d'étonnement, ce sentiment de re-découverte, cette fébrilité, que génère la vision quotidienne des rushes pendant un tournage...

Il y avait aussi dans cette idée le désir de renouer avec le côté primitif des films muets... (je ne sais plus si nous avons évoqué Lilian Gish dans les films de Griffith ce jour-là...).

A l'arrivée, le film ressemble-t-il à ce qu'il en avait dit ?

Nous n'avons jamais vraiment reparlé avec Benoît de comment obtenir cet " état de rushes " ... aussi bien en préparation qu'en tournage... Il y avait en un sens quelque chose d'impossible à atteindre dans ce concept esthétique...

Mais c'est exactement grâce à ce genre de commande qu'un metteur en scène vous porte dans l'énergie du film à faire, et vous dirige vers la direction qu'il souhaite prendre. Je préfère qu'il ne subsiste qu'une trace subtile de cette idée dans le film terminé, plutôt qu'un dispositif trop expérimental. A l'arrivée, je crois que c'est l'intensité de la présence d'Isabelle Adjani devant la caméra qui rend le plus compte de ce désir de départ (justement son côté " Lilian Gish ").

Sur ce film, ton travail avec Jacquot s'est-il déroulé comme d'habitude ? Qu'y avait-il de différent, le cas échéant ?

En quoi cette collaboration est-elle particulière par rapport aux autres réalisateurs avec lesquels tu as travaillé ? Comment décrirais-tu Benoît comme metteur en scène ?

J'ai retrouvé, comme sur *Sade*, ce plaisir de travailler avec un metteur en scène qui sait exactement " où aller ". Jour après jour, le tournage doit apporter la confirmation que tout ce qui était déjà là, dans sa tête, fonctionne en tant que film. La vraie difficulté vient du fait que comme Benoît Jacquot ne cherche pas sur le plateau... Il avance très vite... et, en quelque sorte, il vous force à trouver des solutions fulgurantes pour le suivre...

Il y a des metteurs en scène qui adorent s'installer dans un plan jusqu'à épuiser totalement tout ce que l'on peut y trouver (comme si ce plan était le film tout entier)... Benoît recherche exactement l'inverse. Il aime que les gens du plateau (acteurs et techniciens) restent dans l'effet de surprise d'avoir fait les choses avec beaucoup plus de facilité qu'ils ne l'avaient imaginé. Il y a un vrai art de l'économie dans ses stratégies de mise en scène. J'essaie de coller le plus possible à cette démarche dans mon travail de lumière.

Je retrouve dans le travail avec Benoît beaucoup de similitudes avec ma collaboration passée avec David Mamet (*The Winslow Boy*).

Comment se déroule ta collaboration avec Benoît : en amont et sur le tournage ?

Avec Benoît, le travail de préparation proprement dit se passe beaucoup pendant le repérage des lieux du tournage. C'est un moment où l'on peut prendre le temps de vérifier que l'on a le même point de vue sur le film à faire.

Il a une grande faculté pour organiser l'espace mentalement. En général, dès

les repérages, il arrive à me donner son découpage avec une précision étonnante. Je peux vraiment concevoir ma lumière comme dans une partie d'échecs, plusieurs coups en avance...

Sur la recherche de texture même de l'image, du choix de la pellicule, des optiques, etc., Benoît me laisse faire mes propres essais.

Quand arrive le tournage, j'ai généralement conçu une stratégie d'éclairage, voire une logique de travail que Benoît perçoit très vite et utilise au mieux... et l'on parle plus de cadre que de lumière.

Il y a une vraie importance de la rapidité d'exécution dans la collaboration avec Benoît... une sorte de morale esthétique.

J'essaie de faire en sorte que les mises en place qu'il a prévues fonctionnent facilement, harmonieusement. J'ai toujours l'impression qu'un plan qui résiste... et demande de déployer un "tour de force" technique trop visible ne l'intéresse plus du tout... Benoît connaît tellement bien les focales qu'il sait exactement la taille du plan sans regarder le retour vidéo. Je me rappelle que sur Sade, où nous n'avions pas de retour vidéo, j'étais continuellement étonné par sa perception du cadre qu'il semblait "vivre" en même temps que moi. Benoît est, à sa manière bien à lui, un des metteurs en scène les plus visuels avec qui j'ai travaillé.

Adolphe

1^{er} assistant opérateur :

Jérôme Alméras

Chef électricien :

Greg Fromentin

Chef machiniste :

Olivier Martin

Caméra : Panavision

Millénium, format 1,85

Optiques : série et zoom Primo

Pellicule : Kodak 5284

Laboratoire : Eclair

(traitement normal)

Etalonneur : Gérard Savary

Etalonnage des rushes vidéo :

Miguel Béjo

Fondus enchaînés, fondus

au noir : Eclair numérique

Ralents : L'EST

Ta vision du film : le roman, la re-création de l'esprit de l'époque, le travail autour d'Isabelle.

J'ai tout de suite été frappé par la très grande complexité psychologique du roman... et la très grande abstraction des situations géographiques et temporelles. Constant évite bien précautionneusement de livrer des images, des descriptions trop précises : il laisse toute la place à ses deux portraits "vus de l'intérieur" : Adolphe et Eléonor...

En un sens, ce livre paraît très mental, très peu visuel et pourtant, il suffit de lire : un château en France... ou un château en Pologne... et des images très différentes arrivent à votre cerveau.

Pour la partie "française" du film, j'ai cherché à approcher le plus possible l'atmosphère des portraits d'Ingres. Le portrait de Mademoiselle Rivière était une parfaite référence de la lumière que je voulais pour Isabelle. Cette lumière

du jour douce, frontale, un peu froide et intemporelle que donnaient les verrières des ateliers de peintre du XIX^e. En éclairant de très grandes surfaces de draps blancs suspendus aux murs des décors, je recréais des verrières fictives où il me semblait bon d'en disposer, sans jamais m'inquiéter de suivre la logique des véritables entrées de lumière du lieu. Seuls les visages m'importaient. De même, pour les scènes éclairées à la bougie, j'ai décidé de ne pas jouer le parfait réalisme d'un éclairage de demi-pénombre très doré... mais au contraire de me tenir à cette lumière des portraits d'Ingres, très neutre et toujours lumineuse sur les visages, surtout celui d'Eléonor.

Je crois que cette grande proximité d'ambiance entre le jour et la nuit dans les scènes d'intérieur suit bien ce sentiment d'intemporalité qui est au cœur du roman. Benoît Jacquot souhaitait que le château en Pologne soit entouré de neige... et nous avons choisi un château blanc à l'intérieur comme à l'extérieur : un véritable linceul.

Lors de ma première rencontre avec Isabelle Adjani quelques semaines avant le tournage, nous avons évoqué l'atmosphère des peintures de Vilhelm Hammershoi. Ses paysages de neige et ses scènes d'intérieur également baignés d'une lumière sourde, étouffante de neutralité chromatique... Il y avait là pour moi beaucoup de matières à explorer pour cette partie " polonaise "... Hammershoi m'a donné le courage de travailler le blanc qui est en général la couleur la plus détestée des directeurs de la photographie... Mais c'est une couleur formidable pour traiter de la disparition.

J'ai appris depuis qu'Hammershoi était le peintre fétiche de Carl Theodor Dreyer...

*Projection d'Adolphe
à 20h15*

► **Lire ci-dessous**, sous la rubrique *nos associés* à Mikros Image, le texte de présentation des essais effectués par Lionel Kopp et Dominique Colin pour la caméra numérique Viper de la société Thomson, essais projetés en première partie de notre soirée d'avant-première.

*Présentation
de la caméra Viper
et projection des essais
à 19h45 précises*

► **Projection à La femis, 6, rue Francœur, Paris 18^{ème}, Salle Jean Renoir.**

.....

► **Adolphe** de Benoît Jacquot, photographié par Benoît Delhomme

(Lire ci-dessus le texte de Benoît, sous la rubrique *avant-première*)

► **L'Homme du train** de Patrice Leconte, photographié par Jean-Marie Dreujou

« *L'Homme du train* est ma troisième collaboration avec Patrice Leconte.

Ce film raconte l'histoire de deux hommes aux vies totalement différentes qui vont se croiser.

Dès le début, nous pensions finaliser le film à l'aide de l'étalonnage numérique, car Patrice voulait une couleur propre à l'univers de chaque comédien. Cela nous a aussi permis d'accentuer, d'intensifier les parti-pris de lumière que nous avons mis en œuvre lors du tournage.

Nous avons donc passé quatre semaines chez Scanlab, où Richard Deuzy, Christian Dutac, et Stéphane Martinie ont su répondre à notre demande.

Un tournage rapide (34 jours), une équipe et des comédiens formidables, bref, beaucoup de bonheur...

Tourné en Kodak 5284 avec une Arri 535 en Super 35 et une série Distagon t 2,1, tiré sur Vision Premier. »

► **Balzac et la petite tailleuse chinoise** de Dai Sijie, photographié par Jean-Marie Dreujou (lire le texte de Jean-Marie dans la Lettre 110, sous la rubrique *festival de Cannes*)

► **Parlez-moi d'amour** de Sophie Marceau, photographié par Emmanuel Machuel

« L'utilisation du Steadicam, à courte focale, génère, en intérieurs, quelques difficultés que nous devons régler, bien-sûr. Cela s'est fait d'autant mieux que l'entente avec Adam Rozanski a été très agréable. Par ailleurs, nous avons choisi avec Sophie Marceau, de traiter les flashes back dans une ambiance très claire, bleu vert, et la plus définie possible. A vous de voir ! »

► **Peau d'ange** de Vincent Perez, photographié par Philippe Pavans

.....

Parlez-moi d'amour
Caméra Panavision XL
Série Primo,
surtout le 21 mm et le 27 mm
Pellicule Kodak 5246 et 5279

► Fuji

Club Fuji des Directeurs photos

Dès à présent, réservez votre soirée du 10 décembre... !

Plus de détails dans la prochaine Lettre...

Festivals

Retrouvez Fujifilm sur de nombreux festivals ce mois-ci.

Retour à Saint-Trop' :

A peine terminé, le 4^{ème} Festival de la Fiction de Saint-Tropez sera sans aucun doute en bonne place parmi les succès de l'année.

Plus de participants, plus de public dans les salles (souvent pleines pour voir une projection en beta !), plus de vraies rencontres-débats professionnelles (Sacd, Sacem, Adami, Griss, etc.), plus d'événements, plus de vedettes, plus de badauds.

Partenaire de la 1^{ère} heure, Fujifilm a cette année encore, mis l'accent sur la convivialité en accompagnant les festi(f)valiers des rendez-vous d'affaire du « Club du Festival » aux soirées dansantes bien tropéziennes (Ah ! qu'il est doux le boum boum de la techno, le soir, au fond du port !).

Un grand bravo à MM. Quentin Raspail et Tanguy Gard, valeureux organisateurs, sur le point de parachever un véritable et incontournable Cannes de la Fiction TV.

(Pour la liste des récompenses, voir la presse spécialisée)

Beaune

Gérald Fiévet et l'équipe de Fujifilm vous donnent rendez-vous aux 12^{èmes} Rencontres Cinématographiques de Beaune, organisées par l'ARP, Société Civile des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs, qui se dérouleront cette année du 24 au 27 octobre.

A cette occasion, les thèmes suivants seront débattus :

Vendredi 25 :

Comment améliorer le financement du cinéma ?

Les conditions d'une réussite technologique, économique et culturelle de la

Fuji Tous Courts

La prochaine séance de Fuji Tous Courts aura lieu le mardi 15 octobre à 18h 15 au Cinéma des Cinéastes.

Au programme :

Alice ou son ombre de Laurent Boulanger, photographié par Nicolas Duchêne, produit par Noodles Production

Merguez, Panini, Kebab, Jambon beurre de Stéphanie Aubriot et Nicolas Acker, photographié par Yves Kohen, produit par Haïdouk ! Films

Negrita Maud d'Olivier Jean, photographié par Thibaud Danton, produit par Madré Films

Al'abri des regards indiscrets d'Hugo Gélén et Ruben Alves, photographié par Myriam Vinocour, produit par Les Productions de la Guéville

Télévision Numérique Terrestre.

Samedi 26 :

Concentration économique et risques de standardisation de la création cinématographique

De l'Europe des marchés à l'Europe de la Culture ? La place de la culture dans le futur traité européen.

Dimanche 27 :

Du côté de la technique : les évolutions technologiques au sein de la filière cinématographique.

Metz

Les 9^{èmes} Rencontres Européennes du Court Métrage de Metz auront lieu cette année du 2 au 5 octobre. Fujifilm remettra le Prix Spécial du Jury.

Biarritz

Fujifilm sera également présent à Biarritz au Festival consacré aux Cinémas et Cultures de l'Amérique Latine, du 30 septembre au 6 octobre 2002.

► **Kodak**

Kodak partenaire du festival du Court Métrage d'Humour de Meudon du 9 au 13 octobre

Kodak parraine cette 13^{ème} édition. Comme chaque année, Kodak soutient le Premier prix du Jury et parraine le déjeuner en compagnie des réalisateurs le samedi 12 octobre à midi. Pour ceux ou celles d'entre vous qui seront de passage et qui voudraient se joindre au déjeuner, n'hésitez pas à contacter Fabien Fournillon au 01 40 01 31 85.

Robert Fraisse à l'honneur dans le dernier numéro du magazine international Kodak Cinéma et Télévision *In Camera*.

Si vous n'avez pas *In Camera*, vous pouvez vous le procurer auprès d'Anne-Marie Servan au 01 40 01 46 15.

► Aaton et le son

La semaine dernière sur notre stand d'IBC-Amsterdam ce fut un défilement permanent devant le prototype fonctionnel du Cantar, le futur enregistreur de son sur disque dur d'Aaton.

Ce n'étaient pas tant les caractéristiques techniques (pourtant assez époustouflantes en termes de Signal/Bruit, de quantité d'entrées simultanées et de nombre de pistes (huit), etc.), que les formes radicalement différentes de la machine qui retenaient les gens.

Un ingénieur du son hollandais, très connu en son pays, nous a même dit que c'était le premier enregistreur portable vraiment novateur depuis le Nagra-3. Mais évidemment ça n'a pas raté, un Français, très très connu lui aussi, nous a demandé si nous en avions profité pour installer un dispositif capable de compenser le bruit de griffe de l'Aaton 35...

Nul n'est prophète en son pays.

► Dimatec

Nos Filtres lumière Eurofilter viennent d'être classés M1 après avoir subi des tests très sélectifs de réaction au feu par un laboratoire agréé.

Cette classification, qu'aucune autre gamme de filtres lumière polyester n'a obtenue à ce jour, vous permettra d'utiliser Eurofilter en toute sécurité dans les lieux recevant du public. (Le classement M1 des produits est exigé par les services de sécurité).

Bien entendu, vous pouvez aussi continuer à utiliser Eurofilter sur vos plateaux et tournages en extérieur. Invitation à ceux qui ne le connaissent pas encore...

Autre nouveauté, chez DeSisti cette fois. Ont été présentés au salon IBC d'Amsterdam en avant-première, les nouveaux projecteurs lumière du jour, Fresnel & PAR 575 W et 1200 W, avec ballast électronique incorporé dans la lyre d'orientation. Cette solution innovante et économique permet un gain conséquent de place et de poids total. Fini, la montée de lampe dédiée à son projecteur, un simple prolongateur 10-16A suffit à prolonger son alimentation.

Date de commercialisation prévue en fin d'année.

Enfin, visitez notre site Internet totalement remanié : www.dimatec.net

K5600 au SATIS

Toute l'équipe de K 5600 lighting sera heureuse de vous accueillir du 22 au 24 octobre au SATIS sur son stand (C15), près de l'entrée.

Vous pourrez y découvrir le nouveau HMI Fresnel : l'Alpha 4. Il y aura aussi la série des Joker Bug, le Black Jack, les Softubes, les Chimeras et les Convertisseurs et bien sûr un réfrigérateur !

Vous êtes tous les bienvenus, pour une pause (non pas syndicale) mais conviviale sur le stand K5600.

nos associés

► **Mikros Image** charmé par la Viper Caméra numérique d'une nouvelle génération

La Thomson Viper marque une nouvelle étape en termes d'acquisition numérique sur les plateaux. Nouveaux capteurs, nouveaux traitements d'image simplifiés à l'extrême, une stratégie radicale imaginée par Thomson qui n'avait encore jamais franchi le seuil d'une salle de projection. Dans le cadre d'expérimentation sur la manipulation d'images numériques à destination du cinéma, Mikros Image et Lionel Kopp ont conduit conjointement les tout premiers tests français de la caméra Thomson Viper, du tournage à la projection. En association avec le laboratoire Arane, partenaire privilégié des traitements photochimiques de Mikros Image, les premières



La caméra Viper de Thomson

images $\text{\textcircled{E}}$ filmstream ont frappé le grand écran.

De résolution Haute Définition, ces images offrent une nouvelle proposition en matière de reproduction colorée, des contrastes rares, une sensibilité étonnante sous la direction à la prise de vues de Dominique Colin et la maîtrise du traitement d'image effectué par l'équipe de Mikros Image. Associer des techniques de prises de vues à la pointe de la technologie au savoir-faire de Mikros Image

permet, grâce à cette nouvelle expérience, d'élaborer une proposition nouvelle, une alternative originale pour la création d'un nouveau type d'images pour le cinéma.

En manipulant ces images d'un nouveau genre, Mikros Image, dans le cadre de son activité de laboratoire numérique, offre désormais l'opportunité aux partenaires de création, réalisateurs, chefs opérateurs ou producteurs, la richesse d'une première expérience réussie. Un résultat à voir sur grand écran le lundi 7 octobre 2002 à La femis en ouverture de la présentation mensuelle de l'AFC, une occasion pour tous de parler encore d'images.

Contacts

Gilles Gaillard

gilles.gaillard@mikrosimage.fr

Thierry Beaumel

thierry.beaumel@mikrosimage.fr

► **Les intermittents battent le rappel**

Lundi 16 septembre dans l'après-midi, des manifestants devaient, à l'appel de la CGT, crier leur mécontentement sous les fenêtres du ministre de la culture et de la communication. Paradoxe désormais assez classique, ce dernier se fait huer dans les conflits avec les intermittents alors que les décisions ont été prises... par le ministre du travail, cette fois-ci sous l'impulsion directe du Medef.

La hausse des cotisations qui a nécessité une loi modifiant le code du travail - adoptée le 1^{er} août dans un amendement à la loi contrat-jeunes présentée par François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité - a finalement été reportée du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, pour éviter de nuire de façon trop criante à l'économie des festivals d'été. Sans succès, M. Aillagon avait plaidé, lors du Festival d'Avignon, le report de cette hausse au 1^{er} octobre. A titre d'exemple, pour les employeurs, le doublement des cotisations sociales aura une incidence de 45 000 à 60 000 euros pour le prochain Festival " in " d'Avignon. Pour le Festival d'Aix-en-Provence, la facture sera de 50 000 euros supplémentaires. Ce qui risque de peser fortement sur les petites institutions, déjà fragiles financièrement.

Les députés socialistes ont en vain déposé un recours devant le Conseil constitutionnel, pour tenter d'annuler cette mesure. Dès la publication de l'arrêté d'agrément, la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac), qui regroupe 2 000 entreprises travaillant avec les intermittents, déposera un recours au Conseil d'Etat pour tenter de bloquer à son tour cette mesure.

D'un côté, l'Unedic fustige les effets pervers d'un déficit croissant et affirme distribuer huit fois plus d'argent qu'elle n'en perçoit. Un document du Medef, révélé vendredi, préconise de basculer purement et simplement artistes et techniciens dans le régime général du chômage. De l'autre, les syndicats soulignent qu'« une stricte vision comptable ne prend pas en compte les spécificités des métiers concernés [ni] les effets directs et indirects de toute l'activité du spectacle vivant et enregistré, au plan de l'emploi ou de la culture en région ». (Nicole Vulser)

Le Monde, 17 septembre 2002

Conditions

Il faut cumuler 507 heures de travail au cours des 12 derniers mois (contre 606 heures pour le régime général). Le montant de l'indemnité mensuelle est, selon l'Unedic, de 1 304 euros (contre 793 euros pour la moyenne des chômeurs).

Nombre d'allocataires

96 500 en 2001 (contre 41 000 en 1991).

Déficit du régime

Il est passé de 217 millions d'euros en 1991 à 739 millions en 2001.

Le rapport entre prestations et cotisations est resté stable (847 % en 1991 à 837 % en 2001).

Une mission d'étude sur le régime des intermittents du spectacle

Une mission d'étude chargée d'analyser le régime d'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle a été confiée conjointement à René Klein, inspecteur général de l'administration des affaires culturelles, et Jean Roigt, inspecteur général des affaires sociales, a annoncé le ministère de la Culture et de la Communication jeudi 19 septembre. Cette mission, qui devra rendre ses conclusions fin novembre 2002, « analysera les différentes statistiques sur le nombre des bénéficiaires de ce régime qui font apparaître d'importants écarts », indique le communiqué du ministère. (suite page 21)

► **Situation de blocage dans le dossier des intermittents**

Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, a reçu lundi 16 septembre, une délégation de la Fédération des syndicats CGT du spectacle conduite par son secrétaire général Jean Voirin. Contrairement à toute attente, M. Aillagon n'a pas pu annoncer le démarrage d'une concertation ni la nomination des deux médiateurs - des inspecteurs généraux choisis par chacun des deux ministères. Cette annonce semble avoir été reportée d'une semaine.

Plusieurs centaines d'intermittents ont occupé mardi la DRAC Ile-de-France à Paris pour « s'opposer au démantèlement des annexes cinéma-spectacle » et exiger un report du doublement des cotisations-chômage imposé aux salariés et aux employeurs.

Jacques Peskine, président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac) redoute que « le Medef, relayé par François Fillon, ne joue l'inertie ». Il déplore « la faiblesse politique de Jean-Jacques Aillagon. Cet épisode s'explique par une guerre entre les deux cabinets ». M. Peskine critique aussi les lenteurs de l'Unedic, qui rechigne à croiser les fichiers entre allocataires du chômage et cotisants à la caisse des congés-spectacle. Ce qui permettrait pourtant de mettre à jour près de 30 000 fraudeurs au système des intermittents. (Nicole Vulser)

Le Monde, 19 septembre 2002

► **Le CNC suggère des réformes** radicales dans le financement du cinéma

Le groupe de travail mis en place fin 2001 propose une refonte des instruments fiscaux. Dans les prochains jours, le ministère de la Culture et de la communication devrait nommer un conseiller d'Etat, Jean-Pierre Leclerc, comme chargé de mission sur le financement du cinéma, pour tenter de mettre en œuvre concrètement ces propositions.

Le constat est clair : dans sa globalité, le secteur connaît une santé apparemment insolente, qui cache pourtant difficilement une crise grave, notamment dans la production indépendante ; les professionnels s'inquiètent sérieusement du net développement de films à budgets élevés (plus de 10 millions d'euros) et de « la dépendance désormais importante - sans doute excessive - du financement de la production française à l'égard de la

télévision ». Assez alarmant, le rapport stigmatise, « à court terme, l'abandon pur et simple de certains projets de films, voire la disparition d'entreprises aussi innovantes que fragiles économiquement ».

Au vu de la relative faiblesse du financement du secteur, le groupe de travail préconise « une relance de la croissance des investissements en faveur de la production », tout en maintenant les systèmes actuels, qui « ne suffisent plus à accompagner durablement la dynamique de la production française ». Très concrètement, le groupe de travail suggère un développement des instruments fiscaux de financement des films et des entreprises de production. Pour donner une nouvelle ampleur aux Sofica (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel), le rapport suggère « une augmentation de leur enveloppe globale ». Un toilettage de ce dispositif est envisagé, afin notamment de mieux orienter les fonds vers la production indépendante et de le démocratiser davantage, en ouvrant plus largement l'accès à ce système de réduction d'impôt, encore réservé à une élite. « Le capital-risque », également lié à des dispositions fiscales avantageuses, n'est jusqu'à présent pas une piste explorée par l'industrie du cinéma.

Une autre grande réforme proposée consiste à rééquilibrer les recettes du compte de soutien en mettant plus fortement à contribution le secteur, en pleine expansion, de la vidéo. Actuellement, le chiffre d'affaires de la vidéo n'est taxé qu'à 2 %, là où les autres canaux de diffusion des films, la télévision et la salle doivent cotiser respectivement à hauteur de 5,5 % et de 10,9 %.

Pour trouver de nouvelles recettes, le groupe de travail suggère de « développer les financements régionaux du cinéma ».

Hormis le recours plus important à des financements internationaux (via les coproductions), il est envisagé d'assurer une plus grande diversité de la production, qui passerait par « une extension de la clause de diversité de Canal (qui doit consacrer un minimum de ses préachats à des films dont le devis est inférieur à 5,34 millions d'euros) à d'autres sources de financement ». Enfin, pour suivre ces évolutions, le rapport suggère la création d'un observatoire de la production cinématographique. (Nicole Vulser)

Le Monde, 18 septembre 2002

(suite de la page 20)
Le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) et la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac) estimaient « nécessaire de vérifier et d'analyser les chiffres avancés par l'Unedic ». C'est l'une des revendications exprimées par la profession, l'autre étant d'obtenir une date d'ouverture de négociations.
Le Monde, 21 sept. 2002

***Le budget de la culture
sous la barre des 1 %***

Le budget du ministère pour 2003, d'un montant de 2490,72 M d'euros, est en diminution de 4,3 % par rapport à celui de 2002 : ce dernier s'élevait à 2602,68 M d'euros. Il est donc repassé au-dessous de la barre symbolique des 1 % du budget de l'Etat atteinte par Catherine Tasca. Son successeur, Jean-Jacques Aillagon, a longuement expliqué, lors d'une conférence de presse mercredi 25 septembre, que cette baisse n'en était pas vraiment une puisque les moyens d'action de son ministère sont en forte progression (+ 3,9 %).

(...) Le spectacle vivant, qui traverse une nouvelle zone de turbulence avec la grogne des intermittents, est doté des plus fortes subventions et crédits d'investissement (686,5 M d'euros, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2002).

Sur les 23 M d'euros de moyens nouveaux, plus d'un tiers sera affecté aux établissements publics nationaux.

L'architecture et le patrimoine bénéficieront de 394,2 millions d'euros (+ 5,6 %).

(Suite page 23)

► **Fin de jouer pour les intermittents**

Manifestations et occupations pour défendre leur statut.

Le Medef souhaite accroître les 507 heures par an nécessaires à l'ouverture de droits (valables un an) à 606 heures (pour une indemnisation de quatre mois).

Le mouvement de contestation des intermittents du spectacle s'amplifie, directement mené par la CGT, le syndicat représentatif de plus de 70 % de la profession. Après une manifestation dans les rues de Paris lundi, l'occupation de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France et de l'hôtel de région des Pays-de-la-Loire à Nantes depuis mardi, les intermittents entendent bien affirmer leur attachement aux annexes 8 et 10 de l'Unedic, l'assurance-chômage, qui régissent leur statut depuis 1969. Un statut que le Medef critique depuis une dizaine d'années, brandissant des chiffres calamiteux contestés par la profession, mais galvanisé par la présence de la droite au pouvoir, qui semble avoir rangé la question culturelle au rayon des pertes et profits. Bref, un imbroglio politico-culturel dans lequel le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, pourrait bien jouer le rôle du " ravi de la crèche ".

Premier épisode : le 19 juin, une réunion interprofessionnelle se déroule au siège du Medef, à Paris. Les confédérations syndicales et le Medef discutent de l'équilibre financier de l'Unedic. Après une interruption de séance, le Medef sort un accord signé par la CFDT, la CGC et la CFTC, prévoyant le doublement des cotisations pour les seuls employeurs et les salariés relevant des annexes 8 et 10. C'est la première fois que l'unicité de l'assurance-chômage est remise en cause. Pour être applicable, la mesure doit être agréée par le ministre des Affaires sociales, François Fillon. Dilemme : le code du travail s'y oppose. Le 17 juillet, le ministre présente au Parlement la loi sur les contrats-jeunes. Dans le texte, est glissé un amendement au code du travail qui rend possible cette décision. Durant le Festival d'Avignon, les intermittents interpellent Jean-Jacques Aillagon. Il s'engage oralement à faire pression pour que l'accord n'entre pas en vigueur avant le 1er octobre. Le 13 septembre, le texte est pourtant publié au Journal officiel.

Mais l'organisation patronale n'entend pas s'arrêter là. Un document interne au Medef, daté du 10 juin, soit une dizaine de jours avant la rencontre, détaille « le redéploiement du régime d'indemnisation des intermittents de

l'audiovisuel et du spectacle ». Objectif : démanteler les annexes 8 et 10 et faire dépendre les salariés qui en relevaient de l'annexe 4, celle des intérimaires. Les annexes 8 et 10 fixent le seuil nécessaire à l'ouverture de droits (valables douze mois) à 507 heures par an. Elles concernent, selon les chiffres de l'Unedic, plus de 27 000 techniciens et ouvriers de l'audiovisuel et près de 66 000 artistes et comédiens. L'annexe 4 prévoit de fixer ce seuil à 606 heures, pour une indemnisation durant quatre mois. Seulement 30 % des actuels intermittents y parviendraient. Le rattachement à l'annexe 4 aurait pour principale conséquence d'instaurer un régime d'assurance-chômage à trois vitesses, en fonction de la précarité des statuts, chose nouvelle et profondément contraire à l'esprit du régime d'assurance solidaire dit "à la française". Visiblement, ce document a circulé dans les bureaux des différentes organisations syndicales signataires de l'accord du 19 juin. En coulisse, le ministre, Jean-Jacques Aillagon, maintient toujours son soutien à la profession. Après l'arbitrage de Jean-Pierre Raffarin en sa défaveur sur la redevance audiovisuelle, et son budget qui devrait être revu à la baisse, le ministre de la Culture ne semble pas être d'un poids conséquent au sein du gouvernement.

Même si une modification du système paraît nécessaire, la culture joue gros dans ce dossier. On peut facilement imaginer les conséquences directes d'un changement radical de statut : la fin d'un nombre colossal d'artistes et de compagnies du spectacle vivant, un coup dur pour la production cinématographique française et, plus généralement, le durcissement des conditions de travail des intermittents. (Bruno Masi)

Libération, 19 septembre 2002

► La Cinémathèque française ira bien à Bercy

Les ambiguïtés ne sauraient être levées de façon plus claire : dans une lettre confidentielle datée du 6 septembre, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, s'est adressé à Jean-Charles Tacchella, président de la Cinémathèque française, pour lui dire sa « conviction que les travaux du 51, rue de Bercy doivent être poursuivis » et que la Cinémathèque française « doit s'y installer ». Ce déménagement s'accompagnera, selon le ministre, d'« un abandon [des salles] de Chaillot et

(Suite de la page 22)

Les crédits des monuments historiques incluront deux grosses enveloppes, l'une pour la rénovation du Grand Palais (14,6 millions d'euros) et l'autre pour celle de Versailles (16,2 millions d'euros).

Le secteur du livre et de la lecture bénéficiera de 302 M d'euros (+ 5,04 %).

Les musées seront dotés de 225,9 M d'euros (+ 22,59 %).

Les arts plastiques obtiendront 105,9 M d'euros (+ 5,71 %).

Le cinéma et la production audiovisuelle, qui abordent 2003 avec la menace que fait peser sur eux la chute de la maison Vivendi Universal, se verront dotés de 56,16 M d'euros (+ 5,98 %), dont 39,2 M d'euros hors subventions de fonctionnement.

Outil-clé dans l'aide publique au cinéma français, le compte de soutien devrait augmenter de 2,75 % pour atteindre 449,2 M d'euros. Si le ministre a confirmé son intention d'installer la Cinémathèque française rue de Bercy, il a également annoncé la mise en place d'actions destinées à sensibiliser et éduquer les jeunes à l'image. Ce budget en demi-teinte devrait s'accompagner dès l'automne d'un volet législatif. (Emmanuel de Roux et Nicole Vulser)

Le Monde, 27 septembre 2002

des Grands Boulevards dès la fin des travaux ». La lettre se conclut par trois précisions : la réaffirmation de la poursuite des travaux dans l'ex-American Center ; la mise en place d'un audit chargé d'analyser - avant fin octobre - les finances, la gestion du personnel et les processus de décision de la Cinémathèque ; la mise en place d'une mission d'expertise sur la politique patrimoniale cinématographique, confiée à Serge Toubiana.

M. Aillagon, qui semblait pourtant, peu favorable à un déménagement rue de Bercy, a changé d'avis au vu d'un constat financier assez alarmant. Si l'idée de revendre l'American Center a été évoquée, l'état d'avancement des travaux est tel qu'il reviendrait trop cher d'abandonner aujourd'hui. Cette fois-ci, le ministre se borne à évoquer une « grande institution consacrée au cinéma », installée dans le 12^{ème} arrondissement de Paris et qui sera notamment dotée de quatre salles de projection. Pour lever les craintes des administrateurs, le ministre leur a promis que la Cinémathèque garderait son identité, même en allant à Bercy.

Jusqu'à présent, le président de la Cinémathèque a toujours affirmé haut et fort qu'il n'avait aucunement l'intention de quitter les salles actuelles (Chaillot et les Grands Boulevards) même si l'institution devait déménager. Ce qui risque de susciter un réel conflit avec les pouvoirs publics, qui refuseront de financer six salles au total. M. Tacchella n'est pas non plus en position de force pour négocier avec sa tutelle. Après l'éviction du directeur général Peter Scarlet, très critiqué en interne pour son absence de politique, l'ex-directeur de la Cinémathèque de la danse, Patrick Bensard, assure l'intérim. Le CNC - qui assure 85 % du financement de la Cinémathèque - vient ainsi de diligenter un audit, pour tenter de pallier les carences de gestion et suggérer la mise en place d'instruments de prévision financière plus affinés. Le déficit 2001 de la Cinémathèque s'est élevé à 406 000 euros, pour un chiffre d'affaires total (dont les subventions d'Etat) de 5,549 millions d'euros. Ce trou financier s'est creusé en cours d'année, sans que personne ait alerté le CNC.

Dans ce contexte déjà très cadré, la mission de l'ancien directeur des Cahiers du cinéma, Serge Toubiana, sera, selon la lettre du ministre, de réfléchir à « la mise en cohérence de la mission de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation auprès du public des fonds patrimoniaux existants ». Ce qui

inclut le service des archives du film et celui du dépôt légal, ou SAF (qui dépend du CNC), la Cinémathèque française et la BiFi, ainsi que treize institutions régionales, notamment à Toulouse, Nice, Grenoble, Saint-Etienne. Le ministre lui demande d'établir un constat pour chaque institution (relations avec les ayants droit et les déposants ; dimension internationale de la politique française, aide aux cinémathèques des pays émergents, contribution à l'établissement de normes internationales en matière de conservation, d'indexation, de restauration et de numérisation des collections...).

Il devra aussi et surtout s'attacher à dresser un état des lieux sur les questions juridiques des différentes institutions, ce qui revient à poser le problème récurrent, mais très complexe, du statut actuel de la Cinémathèque. « Dans le projet actuel, le 51, rue de Bercy doit abriter le service des archives du film, la BiFi et la Cinémathèque. On me demande d'analyser si ce projet tient encore et si sa forme juridique, un groupement d'intérêt public (GIP) - dans lequel chaque institution conserve son statut actuel -, impulsée par Catherine Tasca, est ou non la forme idéale », souligne M. Toubiana. « S'agit-il ou non d'une formation de compromis ? », se demande-t-il, en soulignant que M. Aillagon a évoqué publiquement l'idée d'une transformation en EPIC (établissement public industriel et commercial).

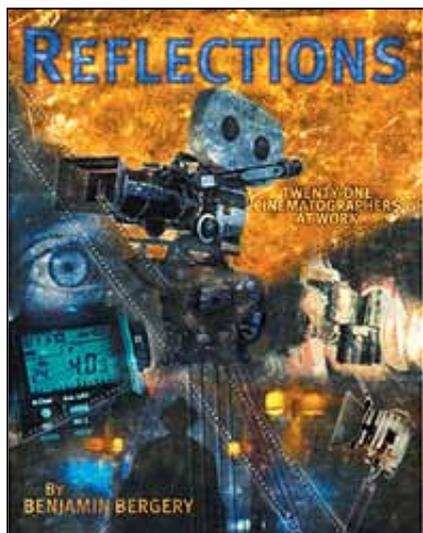
David Kessler, directeur général du CNC, affirme que « le 51, rue de Bercy peut constituer une vraie chance pour la Cinémathèque, devenir un lieu de référence pour une grande institution patrimoniale ». Il reste plus prudent sur le nouveau statut juridique qui pourra être proposé pour la Cinémathèque, en n'excluant pas l'hypothèse d'un statut rénové d'association. D'autres institutions culturelles, comme la BiFi, la Galerie nationale du Jeu de paume, le Festival de Cannes, Unifrance, le Palais de Tokyo se satisfont de leur statut associatif. Au moment où de nouvelles cinémathèques voient le jour à Lisbonne ou à Madrid et où se crée un nouveau Musée du cinéma à Turin, Paris doit tout faire pour éviter de perdre son aura internationale. Mais une nouvelle fois depuis 1984, un gouvernement promet à cette institution, habituée aux crises à répétition, un prochain déménagement et un changement de statut. (Nicole Vulser)

Il est urgent de changer les statuts, très IV^e République, de la Cinémathèque. Tous les ans, cette association loi de 1901 est soumise au bon vouloir d'une assemblée générale souveraine. Il est absurde de considérer qu'il s'agit vraiment d'une association privée puisque son financement provient à plus de 80 % de l'Etat. Depuis des années, beaucoup de gens ont une angoisse viscérale, la peur que la Cinémathèque soit nationalisée.
(Serge Toubiana)

Le Monde, 25 septembre 2002

► **Benjamin Bergery**, *Reflections, Twenty-One Cinematographers at Work*, publié par l'ASC Press et disponible à la boutique Panavision Alga :

« Parmi les 21 directeurs de la photo présentés il y a six Français : Henri Alekan, Yves Angelo, Raoul Coutard, Darius Khondji, Denis Lenoir et Philippe Rousselot...J'ai souhaité faire un livre visuel. Chaque chapitre est illustré par des reproductions d'images 35 mm. La plupart des chapitres présentent des images tournées lors de " workshops " : des positifs étalonnés sont



accompagnés de schémas détaillant les projecteurs et les données techniques (focale, diaph, pellicule, lumières de tirage). Les chapitres sur *La Belle et la bête*, *A bout de souffle*, *Fearless*, *Seven* et *Le Dernier empereur* sont présentés avec des images tirées de séquences sélectionnées. Comme il se doit pour un art technologique, *Reflections* tente de montrer à la fois les aspects techniques et esthétiques du travail de la lumière. Mes discussions avec les directeurs photo commencent par une analyse des images présentées pour ensuite passer à des " reflections " : sur la lumière évidemment, mais aussi sur le labo, la peinture, le réalisateur, les comédiens, la cohérence d'une séquence, la

gestion du temps, la politique du plateau et autres réalités du travail cinématographique.

Vous pouvez en savoir plus en cliquant sur bergery.free.fr/reflections ou bien en feuilletant l'exemplaire que j'ai donné à l'AFC. Je serais ravi de recevoir vos critiques à bergery@free.fr ou, mieux encore, de vive voix.

Les 25 chapitres sont groupés dans une progression thématique : la technique de base, les sources, les portraits, les intérieurs jour, les intérieurs nuit, les techniques de post-production et la création de séquences.»

sommaire

activités AFC	p.1
festival	p.3
çà et là	p.4
écoles	p.5
technique	p.7
la CST	p.9
film en avant-première	p.10
films AFC sur les écrans	p.14
nos associés	p.15
revue de presse	p.19
côté lecture	p.26

Association Française des directeurs de la photographie Cinématographique
8, rue Francoeur 75018 Paris - Tél. : 01 42 64 41 41 - Fax : 01 42 64 42 52
E-mail : afcinema@club-internet.fr - Site : www.afcinema.com